

TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AU PROCÈS FICTIF DE LA CASA DE PAPEL, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE AJES



Camille Mortier, jurée et étudiante en 2ème année de licence de Droit

C'était la première fois que je participais à un procès fictif. J'ai été très impressionnée même si ce n'était pas réel, car nous étions entourés de professionnels qui avaient beaucoup d'assurance et le procès était très bien reconstitué. Voulant devenir juge depuis de nombreuses années, ce procès m'a donné un premier petit aperçu du métier que je souhaite faire plus tard, notamment en écoutant et regardant attentivement le Président. Dans ce cas précis, on a été contraints d'acquitter les accusés car la qualification de leur infraction n'était pas bonne : en étant juré et en discutant avec le Président lors de la délibération, j'ai compris pourquoi nous avons dû le faire. De manière générale, cela m'a permis de comprendre pourquoi certains accusés qui commettent des infractions très graves ont des peines qui me paraissent trop faibles. Si je n'avais pas été impliquée dans ce procès fictif, je n'aurais très probablement pas compris la décision du jury.

Anne-Camille Deléglise, témoin pour la partie civile et étudiante en 1ère année de Licence de Droit

Je jouais le rôle d'Alison Parker. Ce personnage était du même côté qu'Arturo Roman. Je devais, par mon témoignage, prouver que les braqueurs méritaient une peine. Il fallait beaucoup insister sur la violence et l'usage des armes durant le braquage. J'ai été très agréablement surprise par ce procès fictif, je ne pensais pas qu'il y aurait autant de professionnels. Je pense que c'est un événement culturel à la fois très intéressant et très ludique pour les étudiants. En tant que rédactrice de plusieurs dépositions, j'ai pu découvrir quelles étaient les pièces nécessaires à un procès, chose que j'ignorais complètement avant. En tant qu'actrice, j'ai pu m'entraîner à parler à l'oral devant un large public. En tant que spectatrice, j'ai pu découvrir les différentes étapes d'un procès. Un vrai bénéfice pour mes études de droit !

Aurore Gillet, étudiante en 1^{ère} année de Master droit des affaires, contentieux de l'entreprise

Lors de ce procès fictif mon rôle était celui d'assesseur, « l'assistante » du juge. J'ai donc assisté à tout le procès au côté du juge. J'avais la possibilité de poser des questions, me forger une opinion et enfin participer aux délibérations, après quoi un verdict a été rendu. Un rôle dont finalement on peut douter de son importance et qui pourtant s'avère crucial, notamment dans les délibérés. Ce fut un très bon moment au cours duquel nous avons pu échanger entre étudiants, mais également avec des professionnels. Un très bon moment permettant d'allier découverte du déroulement du procès et amusement. Ce procès m'a permis de rencontrer et dialoguer avec des professionnels, nous donnant un aperçu de leur quotidien. J'ai sincèrement apprécié puisqu'ils ont pris le temps de répondre à certaines de nos interrogations. Ainsi j'ai pu en apprendre davantage sur le délibéré après une audience.

Olivier Taix, étudiant en 1^{ère} année de Master droit des affaires, contentieux de l'entreprise

Si je devais choisir le prochain personnage fictif qui se retrouvera sur le banc des accusés ? Dark Vador dans Star Wars ou John Kramer, le criminel dans Saw. Concernant Dark Vador, cela pose un problème de la potentielle double personnalité du personnage si on considère qu'Anakin Skywalker n'est pas Dark Vador. Et si Dark Vador est bien la continuité d'Anakin, alors l'accusé aurait des circonstances atténuantes à plaider, du fait de la manipulation de Dark Sidious. Bien que normalement, un Jedi est censé savoir maîtriser ses émotions ! Je pense que dans ce cas, le débat tournerait autour des circonstances pouvant amener à la commission d'une infraction. Pour John Kramer, la difficulté se pose quant à la qualification de l'infraction, car ce n'est pas réellement un tueur puisqu'il laisse le choix à ses victimes de vivre ou de mourir ! De plus, ses intentions ne sont pas mauvaises, contrairement à un tueur en série « plus classique ».